DECLARATION DU SNUIPP-FSU A LA CAPD DU 6 octobre 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Les années scolaires se suivent et se ressemblent toutes avec leur cohorte d'effets d'annonces ministérielles qui noient les enseignants sous un déluge de textes nouveaux. Il y a trois ans, les nouveaux rythmes, l'année dernière les nouveaux programmes de maternelle et d'éducation morale et civique, cette année,le nouveau socle et les programmes de l'école élémentaire, le livret scolaire unique, ainsi que le projet de réforme de l'inspection.

Le fil conducteur de ces annonces, c'est un manque chronique de moyens matériels et de formation: pas de version papier des programmes envoyée dans les écoles, pas de temps dégagé pour s'approprier en équipe ces nouveaux textes, pas ou peu d'équipement informatique dans les écoles pour mettre en place le livret numérique, aucune formation digne de ce nom. Les enseignants sont très démunis face aux exigences pédagogiques et administratives du ministère.
Pourtant, ces nouveaux programmes rompent positivement avec ceux de 2008 réaffirmant l'enseignement par cycle, prenant clairement en compte les apports de la recherche, encourageant l'interdisciplinarité tout en renforçant la place de certains domaines comme l'oral ou la résolution de problèmes, par exemple.
On aurait donc pu s'attendre avec une telle ambition de changement de pratiques à une mobilisation générale sur le sujet! D'autant que ces programmes denses et complexes ne sont pas évidents à «maîtriser».

Or, il n’en est rien: finalement on nous vend une belle enveloppe, mais qui s’avère être vide faute de moyens suffisants.

Concernant le mouvement 2016,
Nous maintenons notre demande d'émission de vœux pour la phase d’ajustement. En effet, nos collègues ont toujours postulé, lors de cette phase, dans une logique différente de celle de la phase principale, car ils savaient qu’ils y étaient nommés à titre provisoire. Nous redemandons également que le manque de postes n’ait pas de conséquences sur les possibilités pour nos collègues de se voir accorder une disponibilité, un détachement ou certaines quotités de temps partiel. Comment expliquer, parce qu'on enseigne dans le Val de Marne, qu’on ait moins de chances de bénéficier de ces dispositifs que des enseignants d'autres départements?

Le nombre important de postes à profil, malgré toutes les réserves que nous avons pu formuler ces dernières années ne contribue pas à la clarté des opérations de mouvement aux yeux de nos collègues. Nous persistons dans notre demande de transparence et de la fin du profilage des postes.

Les conditions de rentrée ont été compliquées pour un bon nombre de collègues et d’écoles : morceaux de postes connus après la rentrée, jours travaillés à l’inverse de ce qui avait été demandé, annulation de fermeture ou ouverture après la rentrée.
Nous tenons à souligner le travail important des services du mouvement dans un contexte difficile. La phase d’ajustement est soumise à la contrainte générée par la réforme des rythmes et la formation des stagiaires à mi temps sur le terrain.
Au-delà du fait que les postes disponibles fondent tous les ans un peu plus, c’est aussi le travail de ces personnels qui se complexifie chaque année.

Au fil du temps, les attentes réelles de nos collègues demeurent ignorées:

-Effectifs de classe moins chargés

-Meilleures conditions de travail

-Développement des RASED

-Augmentation des Postes PDMQDC

-Augmentation des moyens de remplacement

-Prise en compte de leurs impératifs personnels

- Formation continue les outillant sur les contenus à transmettre et les modalités de leur transmission.

Plus que jamais la campagne lancée par le SNUipp-FSU «du temps, de la confiance, des moyens» est d'actualité. Il est plus que temps de mettre fin au travail «empêché» et aux 108 heures extensibles à l'infini.
Au cours des discussions sur le nouveau décret sur les obligations de services des enseignants, le SNUipp-FSU avait demandé que soit reconnu les nombreuses missions qui constituent le « travail invisible » et récupérer du temps pour gagner en autonomie et en réflexion pédagogique cohérente.
A cette occasion, il avait proposé la suppression des 36 heures d'APC comme première étape de cette reconnaissance. Mais le ministère a refusé malgré l'avis majoritaire des organisations syndicales siégeant au CTMEN de juin dernier.
C'est pourquoi le SNUipp-FSU engage à cette rentrée une mobilisation pour la fin des APC et invite les collègues à signaler leur engagement à ne plus vouloir effectuer ce temps discriminant et chronophage.
Le SNUipp-FSU 94 demande également un moratoire sur le projet d'école. Comment travailler sur un nouveau projet d'école (à élaborer à partir de janvier) alors même que le temps et la formation manquent cruellement pour s'approprier les programmes, le socle et les modalités d'évaluation?
Madame l'Inspectice d'Académie, le SNUipp-FSU94 tient à vous rappeler ici son attachement à un service public d'éducation de qualité permettant la réussite de tous les élèves.